

☞ ☞ COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 MAI 2022 ☞ ☞

L'an deux mille vingt-deux le douze mai à 19 heures 00, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M TELLIER Alain, Maire, en suite de convocations en date du 06 Mai 2022 dont un exemplaire a fait l'objet d'un affichage à la mairie.

Présents: M Alain TELLIER ; M Gilles CALLEWAERT ; M Laurent VASSELLE ; Mme Martine MUDES; M Nicolas BRUGE ; M Christian GUILBERT ; M Fabrice COINON ; Mme Patricia BOYAVAL ; Mme Sylvie BOIN ; M Pierre REANT ; M Etienne DEBARRE ; Mme Evelyne THUILLIER ; Mme Dorothée BRUGE.

Absents excusés: Mme Gaëlle GOUGET ; M Stéphane JUDE.

Procurations : Mme Gaëlle GOUGET a donné procuration à Mme Dorothée BRUGE.
M Stéphane JUDE a donné procuration à M Christian GUILBERT.

I- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sylvie BOIN

II- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 05 AVRIL 2022

Adopté à l'unanimité.

III- REDEVANCE DES SPORTS

M le Maire fait part à l'assemblée du montant de la participation financière des 2 associations qui utilisent les équipements sportifs. En 2020 et 2021 suite à la pandémie nous n'avons pas demandé de redevance aux associations.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir les redevances suivantes à compter de l'année 2022:

Union Sportive de Quiestède : 450 €

Quiestède Tennis de Table : 150 €

Chaque année le forfait pourra être réactualisé. Une majoration en pourcentage pourra être appliquée en fonction de l'inflation, de l'augmentation de l'énergie ou de l'évolution de la consommation énergétique.

IV-TARIF CONCESSIONS CIMETIERE

M le Maire rappelle les montants appliqués actuellement pour les concessions.

Concession simple 3M² 150 €+25 € frais ; concession double 5M² : 250 € +25 €; Mini caveaux 1.5M² : 150 €+25 € frais.

L'ossuaire et le jardin du souvenir ont été installés ainsi qu'un columbarium de 6 concessions.

La commission cimetière s'est réunie et propose les conditions et les tarifs suivants :

- Concession simple 170 euros ; Concession double 340 euros pour 50 ans
- Columbarium 1200 euros la case pour 50 ans
- Jardin du souvenir dispersion des cendres : 100 euros

La vente des concessions est réservée uniquement aux habitants de Quiestède.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de valider la proposition de la commission et d'appliquer les tarifs cités ci-dessus.

V-PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA CIRCULATION RUE DU PONT A HAM

M le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'intensité de la circulation sur la rue du pont à Ham. Elle est très fréquentée, la vitesse est souvent excessive. C'est un raccourci pour beaucoup de personnes venant d'Aire et des villages environnants. Cette rue est communale, la remise en état est à la charge de la commune. Nous avons pris contact avec le service ingénierie du Département pour travailler sur le sujet.

M le Maire souhaite que les membres du conseil municipal réfléchissent au problème et soumettent leurs propositions afin de réduire la circulation.

VI-EMPLOI CANTINE

Le contrat de l'agent de cantine se termine le 13 juin 2022. M le Maire propose de renouveler le contrat de l'agent en place. Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à la proposition.

VII-TRAVAUX AMENAGEMENT RUE DE COCHENDAL

Suite à la demande des élus de Roquetoire, une nouvelle rencontre a eu lieu mardi 10 Mai. Nos différentes propositions ne conviennent pas (pas de mise en place de barrière escamotable, pas de fermeture après la dernière habitation de la rue).

M Callewaert s'est renseigné sur les différentes possibilités d'ouverture de barrières.

Mme Dorothee Bruge est contre la fermeture de la route et la pose d'une barrière. Elle propose la pose de panneaux « interdit sauf riverains ».

M le Maire répond que l'interdiction au plus de 3 tonnes 5 sur la rue du Pont à Ham n'est absolument pas respectée. Il en serait de même pour la rue de Cochendal.

Pour rappel, la rue de la Morande a été fermée à la demande des riverains de Roquetoire pour vitesse excessive. En 2003, la municipalité de Roquetoire a décidé de fermer cette rue à la circulation sans concertation avec la municipalité de Quiestède. Les habitants des rues du marais, des Bruyères et des Sapins ont dû s'adapter. Pour quelques-uns, il en sera de même pour la rue de Cochendal.

VIII-RAPPORT FDE ET EUROPE

M Callewaert et M Jude ont assisté à la réunion organisée par la Fédération Départementale d'Energie. Elle nous alerte sur les marchés électricité pour les sites d'une puissance inférieure ou égale à 36Kw auquel nous adhérons. Ils ne pourront pas obtenir des tarifs compétitifs par rapport au tarif réglementés. Les tarifs connaissent une inflation jamais vue, ils ont été multipliés par 3 en quelques mois. Pour échapper à cette augmentation, les communes qui comptent moins de 10 salariés et ont des recettes n'excédant pas 2 millions d'euros peuvent souscrire aux tarifs réglementés plafonnés par l'état qui sont de nouveau plus intéressants. Nous avons fait part à la FDE de notre intention de sortir nos sites concernés de l'appel d'offres. Nous reviendrons au tarif réglementés au 01 janvier 2023.

M Jude étant absent le rapport sur l'Europe sera fait lors de la prochaine réunion.

IX- NUMEROTATION METRIQUE

M le Maire rappelle qu'il est nécessaire de passer la numérotation des habitations en métrique. Les nouvelles constructions et le Clos de la Morande le sont déjà.

La poste nous a fait part de problèmes dans la distribution. Il serait donc judicieux de passer l'ensemble du village en métrique.

Après délibération,

- 8 POUR - 6 ABSTENTIONS (M Callewaert ; Mme Boin ; Mme Mudes ; Mme Bruge ; Mme Gouget ; M Vasselle) -1 CONTRE (Mme Thuillier)

Il est décidé de passer les habitations de la commune en numérotation métrique.

Un contact avec la poste sera pris pour effectuer les démarches.

X- FILETS DE BUT

Après avoir contacté l'entreprise pour la pose des filets pare-ballon, le devis a été réactualisé et s'élève à 22 769.28 euros TTC.

M le Maire propose de faire les travaux avec l'aide de bénévoles afin de baisser le coût. Il sera nécessaire de redresser les poteaux.

XI- BEGUINAGE PROPOSITION DE TERR' IMMO

M le Maire présente aux membres du conseil municipal les différentes esquisses proposées par Terr-immo. Il est nécessaire de créer une chaussée pour que les orientations des habitations soient valides pour la RT 2020. Le projet doit être affiné.

XI- TRACTEUR TONDEUSE

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de l'opportunité qui se présente pour l'achat d'un tracteur tondeuse John Deere X950R d'occasion année 2019. Le tracteur paraît en parfait état. Monsieur le Maire propose l'acquisition de ce matériel. Il est mis en vente au prix de 13 500 euros TTC. M le Maire va se rendre sur place pour voir le tracteur avant de valider l'achat.

XII- LOCATION DUN LOCAL A LA SALLE POLYVALENTE

M le Maire informe l'assemblée qu'une orthophoniste souhaite installer son cabinet à Quiestède. Il propose de lui louer le local de la salle polyvalente qui se situe en face de celui de l'infirmière. Quelques travaux sont à prévoir: aménager un point d'eau dans le cabinet et refaire les peintures. Il propose de fixer le prix du loyer et d'établir une convention de bail définissant les conditions d'occupation pour une année à compter du 01^{er} juillet 2022.

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité décident de fixer un loyer de 300 euros mensuel charges non-comprises. Elles seront facturées semestriellement. M le Maire est autorisé à signer la convention de bail.

IX- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Lundi 16 Mai présentation et essai d'un bruleur au gaz par l'entreprise Agro Services Wizernes.
- Mercredi 18 Mai 14h en mairie rencontre avec Mme Sens d' Habitat haut de France pour le béguinage.
- Vendredi 20 Mai à 10h45 rendez-vous en sous-préfecture pour le dossier d'utilisation de la salle des sports pour la fête de l'école.
- LIDL recrute des préparateurs de commande H/F Temps plein 36h75 sans inscription 1CV= 1 entretien (à 15h les 19 Mai Salle des fêtes Théroutanne ; 2 juin Salle Foch à Aire ; 9 juin Maison des associations allée des Glacis à St Omer ; 16 juin salle des fêtes rue Joliot Curie Longuenesse).
- 14 Juillet 2022 Foulées ecquoises (traversent la rue d'Ecques).
- Randonnées trail marche nature le 24 juillet par la Roquestorienne (passage rue des sapins, du marais et Morande).
- Transport scolaire CAPSO Territoire : 6 000 élèves. Le renouvellement des cartes de transport se fait automatiquement.
- MAM: Trop de MAM , en cas de construction sur Quiestède voir avec la CAF pour subvention. Baisse de la natalité importante 10 000 élèves en moins en 2030.
- Estimation Ets Delplanque pour le chauffage salle polyvalente: 20 000 € de matériel en modèle radiant ou environ 5 000 € de matériel pour les modèles muraux. Mais pas certain de parvenir à chauffer correctement en cas de grand froid.
- Devis pour le remplacement des ballons d'eau chaude à la salle des sports : 2 616.51 TTC
- Broyeur d'accotement montant à prévoir 5 000 à 6 000 €.
- Démarcheurs dans la commune : M le Maire a contacté la gendarmerie. Le démarchage est interdit sur la commune.

- Merci à Pierre Réant et Christian Guilbert pour le nettoyage du marais et dépannage du tracteur Kubota.
- Une Planche cassée au niveau du pont de bois.
- Courrier de M Guy Pavy. Au nom du comité d'Aire sur la Lys du Souvenir Français, il sollicite les membres du conseil municipal pour adhérer ou verser une cotisation annuelle à leur Association dont le montant est de 10 €, ou 20 € avec la revue, ou à partir de 30 € avec la revue. L'argent des cotisations sert à organiser, en plus de leurs engagements chaque année, des voyages scolaires dans le cadre du devoir de mémoire, sur les sites de Lorette et Vimy et la carrière Wellington d'ARRAS avec les écoles primaires du canton et leurs accompagnants, et avec leur présence comme guide.

FIN DE SEANCE : 21h35

A. TELLIER

G. CALLEWAERT

L.VASSELLE

S. JUDE

à C Guilbert

M. MUDES

G.GOUGET

N. BRUGE

S. BOIN

à D Bruge

C. GUILBERT

F. COINON

P. BOYAVAL

E. DEBARRE

E. THUILLIER

P. REANT

D. BRUGE